

www.mp74.fr

MP74

MARCHES PUBLICS
74

BULLETIN
N°26
DECEMBRE 2016

Association des Maires, Adjoints, Présidents d'EPCI et Conseillers Généraux de Haute-Savoie

Adm74 ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE

MARCHES PUBLICS | CMP 2006 | ENTREPRISES | L'ASSOCIATION | PRATIQUE

ACHETEURS
Accès à votre compte

JOUE

BOAMP 2012

ENTREPRISES
Accès à votre espace

Alerte sur les publicités et retraits de DCE (gratuit) : donnez votre Email

et faites :
Alerte & DCE

- Restitution de votre mot de passe
- Vous avez des difficultés, consultez la page : [support](#)
- Désabonnement : Connectez-vous avec vos codes, puis allez sur GESTION / Mon Profil et sélectionnez "Je souhaite seulement retirer des dossiers..." ; pour supprimer complètement votre fiche, faites GESTION / Désinscription.

L'Association des Maires, Adjoints et Conseillers Généraux de la Haute-Savoie : PUBLICATION ET DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

ACCES LIBRE AUX ANNONCES

Nature : Toutes Travaux Services Fournitures

Mot-clé :

Rechercher Recherche avancée

GAGNEZ DU TEMPS
100% DEMAT
ECONOMIE & EFFICACITE

Alerte gratuite sur la publication des appels d'offres !

AWS-Achat et le Dauphine-legales vous offrent un service d'alerte automatique gratuit sur les avis publiés par ses adhérents acheteurs publics ou privés. Vous recevrez un courriel personnalisé quotidien si des avis correspondent à vos critères, de plus cette inscription créera votre "Espace Entreprise" avec des services complémentaires pour suivre vos appels d'offres.

- Inscription à la veille automatique (gratuit)
- Assistance aux entreprises (si vous avez une difficulté)
- Accès aux avis restreints (si vous êtes admis sur un appel à candidature)

AWS-Achat : Dématérialisation des Achats et Profil d'Acheteur.

Avec l'arrivée des nouvelles obligations au dessus de 90.000 Euros au 1er janvier 2012, il est temps de se poser la question de quelle stratégie adopter pour dématérialiser vos achats, et votre correspondance avec les candidats.

En période de crise, avec AWS, découvrez comment :

- Améliorer votre publicité, et donc les offres obtenues, tout en réduisant sensiblement votre budget de publicité,
- Réduire vos délais, tant au moment de la mise en concurrence, qu'à celui de la notification,
- Réduire vos frais et vos tâches d'affranchissement, de reprographie, et de consommables.

Consultez-nous via le formulaire suivant...
Pour demander l'ouverture de votre compte (à l'intention des acheteurs...)

AWS Mentions Légales Contact

Support – hotline et décharges juridique et technique

Vous êtes adhérents à la plateforme MP74. La maintenance de premier niveau est assurée en priorité par les services webconcept et juridique de l'Association des Maires de Haute-Savoie. Pour votre information, lorsque vous utilisez la déclaration d'incident en direct sur le site MP74, seule l'équipe du support d'AWS est prévenue de votre demande. Aussi, nous vous recommandons de contacter en priorité l'Adm74 pour régler vos problèmes ; un partenariat est tout de même en place avec le support d'AWS lors de nos absences.

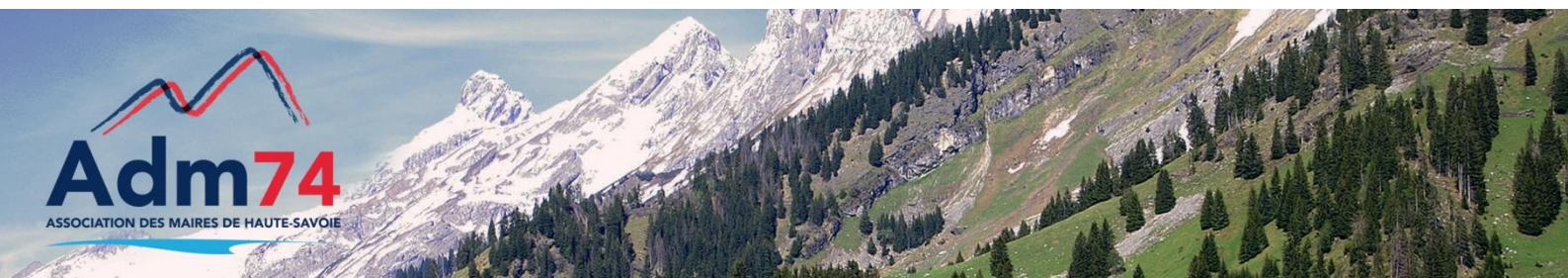
Nouveauté 2017 : Décharges juridique et technique sur intervention exceptionnelle d'AWS

Depuis un peu plus d'un an, les interventions exceptionnelles pour lesquelles nous ne pouvons pas intervenir et qui nécessitent une intervention spécifique de l'équipe d'AWS, sont facturées à notre association dès lors qu'une décharge juridique ou technique est déclenchée. **Chaque décharge nous est en effet facturée 100 euros HT.**

Le nombre d'interventions n'ayant cessé d'augmenter en 2016, nous attirons votre attention sur le fait qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, nous facturerons ces décharges aux collectivités concernées, au prix coûtant, à savoir 100 euros HT la décharge.

Les décharges juridique et technique déclenchées concernent le plus souvent les cas de retour à l'état précédent de la procédure, à savoir de « candidature en analyse » à « expiré ». Ce changement d'état modifié directement en base de données par AWS comporte en effet des risques techniques et juridiques que la collectivité doit s'engager à assumer et c'est pour cette raison qu'AWS a mis en place une facturation additionnelle.

Veillez noter que dans tous les cas, la collectivité doit donner son accord à la décharge. Elle peut donc, également et sous sa responsabilité, la refuser. La collectivité est ainsi libre de faire procéder ou non, aux modifications induites par les erreurs de manipulation sur son profil acheteur, en fonction de son évaluation du coût et du risque juridique de chacune de ces possibilités.



Rappel

Marchés en dessous de **25.000 Euros** : pensez à utiliser les **demandes de devis** sur MP74 depuis Créer/D.Devis

Si vous ne trouvez pas cette option, contactez nous !

Invitation d'entreprises sur mp74

Depuis le menu Outils / Entreprises / Invitation, vous pouvez inviter une entreprise à s'inscrire sur mp74.

Pour consulter les entreprises inscrites, accédez au menu outils / entreprises / base AWS-fournisseurs.

Dépôt à saisir : pensez à alimenter votre registre des dépôts

Tout au long d'une procédure y compris expirée, vous pouvez enregistrer les dépôts papiers sur MP74 afin d'établir un registre des dépôts, contenant les réponses papiers et électroniques en un seul document.

Depuis 'opérations suivantes', vous utilisez alors le bouton 'Dépôt papier'.

OPERATIONS PASSES

Historique

OPERATIONS SUIVANTES

À ce stade vous pouvez faire les actions suivantes :

En faire un modèle - Dépôts papier

1. Saisie de vos décisions (Admission des candidatures, Sélection des offres)
2. Demande de précision avec voie de retour

Vous pourrez simplement sélectionner dans la liste du registre des retraits les candidats ayant déposé une offre et indiquer le mode de dépôt (chronopost, porteur, autre). La date du dépôt peut être ajustée, un candidat n'ayant pas téléchargé le DCE peut être saisi manuellement.

Dossier - Opération Suivante

CORRIGER UN DEPOT

N° 1 le 26/01/16 à 16h35 - DUPONT SA

NOUVEAU DEPOT

Numéro *défini automatiquement*

Date du dépôt Heure : h mn

Par: (Chronopost, Coursier, Porteur, Poste...)

Copie de sauvegarde

Si le candidat a effectué un retrait, ou si vous disposez d'une adresse courriel, donnez la :

Email

Nous vérifierons si ce candidat est déjà référencé sur AWS-Fournisseurs, et le cas échéant nous compléterons automatiquement le retrait, et vous pourrez le modifier si nécessaire

La liste des candidats est ainsi complète, notamment lors d'une procédure restreinte afin de les inviter à la phase de dépôt d'offre.

ATTENTION : offres hors délai

ERRATUM = Les offres arrivées après le délai de réception des offres ne sont pas des offres irrégulières, elles ne peuvent donc en aucun cas être repêchées.

Sur la plateforme MP74, cette possibilité est verrouillée.

Écran Décision : Complétez ces éléments

Si vous renseignez les candidats admis ou sélectionnés dans "Opérations suivantes" / "**Décision: Admission des candidatures, Sélection des offres**", les onglets de l'avis d'attributions seront pré-remplis automatiquement. La publication de l'avis d'attribution est ainsi plus rapide.

A savoir : Dans le menu correspondance, vous pourrez envoyer des messages aux candidats admis ou rejetés si l'écran Décision est renseigné.

Ecran "Décision" à compléter

Lot n°1 : Terrassement, fouilles en tranchées, canalisations réseaux humides et réseau secs							
Pli	D/P	Dépôt le	Soumissionnaire	Admissible	Admis	Sélection	
7	D	18/08/15 à 10h34	BENEDETTI-GUELPA	74190 Passy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
9	P	18/08/15 à 14h15	SAS DECREMPS A ET FILS	74800 Amancy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
10	D	18/08/15 à 14h38	EUROVIA ALPES	74330 Poisy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
11	P	18/08/15 à 15h25	MEGEVAND	74160 Neydens	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
12	P	18/08/15 à 15h30	BARBAZ SATP	74100 Ville-La-Grand	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>

Lot n°2 : Revêtement de surface, pose de bordures et de mobilier urbain							
Pli	D/P	Dépôt le	Soumissionnaire	Admissible	Admis	Sélection	
2	P	10/08/15 à 14h35	EIFFAGE TP RHONE ALPES AU	74800 Amancy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
8	P	18/08/15 à 11h47	COLAS RHONE-ALPES AUVERGN	74130 Bonneville	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
10	D	18/08/15 à 14h38	EUROVIA ALPES	74330 Poisy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="radio"/>

Dans le cas des procédures restreintes, vous devez impérativement vérifier la colonne 'Admis'. Laissez coché 'Admis' uniquement les candidats invités à soumissionner et à déposer leur offre, y compris les candidats papier pour permettre un envoi du DCE par voie électronique (voir article précédent pour ajouter les candidats papier – à faire impérativement avant l'importation des plis électroniques).

La colonne 'Admissible' doit rester complétée, tout candidat est admissible.

Calendrier de la dématérialisation

L'acheteur doit	Immédiatement	Au 1 ^{er} octobre 2018
Publier un avis électronique et mettre à disposition le DCE sur le profil acheteur (D38 D39)	MP >90 000 € HT	Tous les marchés
Dématérialiser les communications et échanges d'information (D40 et D42)	Accepter les transmissions par voie électronique lorsqu'elle est effectuée par un opérateur	Effectuer tous les échanges et communications par voie électronique
Publier les données essentielles relatives à la passation et la modification des marchés	non	oui
Utiliser le DUME	Accepter un DUME papier fourni par un opérateur	Accepter un DUME électronique

Partager des attestations ...

Si vous disposez d'attestations pour des entreprises apparaissant avec un pictogramme orange, faites **SUIVI / Attestations / Partager des attestations et téléchargez vos fiches.**

Déjà plus de 10.000 fiches fournisseurs équipées de leurs attestations...

Formation Réforme du code des Marchés publics

Des formations seront proposées dans le premier trimestre 2017 à destination des adhérents MP74.

Le programme sera établi en début d'année.

En attendant, vous pouvez retrouver le support de cette formation dispensée aux élus sur [notre site internet](#).

Contacts utiles

Association des Maires de Haute-Savoie
58 Rue Sommeiller
74000 Annecy
maires74@maires74.asso.fr

Responsable WebConcept,
Céline MATHIEU
Juriste, Morgane MAGNIER
marchespublics@maires74.asso.fr

Retrouvez-nous sur Internet !

www.maires74.asso.fr